



## A LA UNE

### La centrale roule électrique.

Courant mars, la centrale s'est équipée de 4 nouveaux véhicules électriques, en remplacement d'anciennes voitures à moteur thermique. Il s'agissait de la deuxième vague d'arrivée de véhicules propres sur le site industriel. Depuis plus de 55 ans, le groupe EDF s'implique dans la mobilité électrique afin de participer aux objectifs de réduction de CO<sub>2</sub> et de lutter contre la pollution.

D'ici la fin de l'année 2015, la flotte de véhicules électriques de la centrale s'élèvera à 19, dont 6 véhicules appelés « Goupil » servant au transport de petits matériels et équipés d'une plate-forme. Cette nouvelle flotte place la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice parmi les premiers sites du parc nucléaire à être équipé en voitures électriques. « Pour chaque véhicule électrique neuf qui entre sur le site, c'est un vieux véhicule thermique qui part vers une filière de valorisation. A terme, tous les véhicules nécessaires aux besoins des services seront électriques, sauf le camion environnement qui demande une plus grande autonomie et le véhicule servant dans le cadre du plan d'urgence interne. Ainsi, la centrale disposera d'un parc homogène et propre. » explique le responsable de la section achats-budgets, Pascal Gerin.

Un bel exemple pour un exploitant nucléaire qui produit de l'électricité non émettrice de CO<sub>2</sub> et témoigne de son engagement en faveur de la protection de l'environnement.



Différents services prennent progressivement possession de leur nouveau véhicule, 100% électrique.

### 1 RECORD SIGNÉ PAR EDF

En 2014, les émissions de CO<sub>2</sub> du parc (France métropolitaine et SEI) ont été de 17 g/kWh contre 450 g/kWh en Europe (hors EDF).

## ACTUALITÉ

### La centrale est partenaire de la course des neutrons

La 26<sup>ème</sup> édition de la course des neutrons s'est déroulée le 28 mars à Saint-Maurice l'Exil (Isère), près du centre aquatique Aqualône. Au programme de cet événement ouvert à tous : des courses pédestres de 16,5 km, 8,25 km et 1,2 km pour les enfants. Une course spécifique a été proposée : le « run and bike », qui est une course en alternance par équipe de deux avec un coureur à pied et un vététiste sur une distance de 24,75 km. Tous les participants ont reçu une récompense. A travers ce partenariat historique avec la commune de Saint-Maurice l'Exil, la centrale EDF témoigne de son implication économique et sociale sur le territoire, auprès des collectivités locales.



Près de 200 concurrents ont foulé les nouveaux parcours proposés pour cette 26<sup>ème</sup> édition de la course des neutrons.

## INFO GROUPE

### Le projet CORRI-DOOR ouvre la voie à la mobilité électrique à l'échelle européenne

La commission européenne vient d'accorder un financement de 5 millions d'euros au projet CORRI-DOOR, piloté par EDF. D'ici fin 2015, 200 bornes de charge rapide seront installées le long des principales autoroutes françaises. Par la création de corridors de mobilité électrique, ce projet constitue également un premier pas vers un réseau de mobilité électrique paneuropéen.

Europe puissent se raccorder. C'est un choix délibéré du projet. Il s'agit du plus important déploiement d'infrastructure de charge rapide en Europe.

#### EN QUOI CE PROJET POURRA-T-IL ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE ?

Jusqu'à présent, l'usage des voitures électriques était surtout réservé à un usage urbain. Le projet a pour

objectif de sortir les véhicules électriques des villes et de permettre des parcours plus longs, entre les villes et d'une région à l'autre.

#### QUI SONT LES PARTENAIRES DU PROJET ?

L'entreprise EDF et sa filiale SODETREL se sont alliées avec quatre constructeurs automobiles : BMW, NISSAN, RENAULT, VOLKSWAGEN.



La mobilité électrique européenne est en route !

#### EN QUOI CONSISTE LE PROJET CORRI-DOOR ?

D'ici fin 2015, 200 bornes de charges rapides seront mises en service le long des principaux axes autoroutiers français. En une demi-heure, tout conducteur pourra recharger son véhicule. Ces bornes ont été choisies de sorte que tous les véhicules électriques disponibles en

### Je suis particulier et je vais acheter un véhicule électrique. Que me propose EDF pour me recharger ?

EDF accompagne les clients véhicule électrique pour les aider à recharger leur véhicule à domicile avec des solutions simples, sûres et économiques.

EDF informe et conseille les clients VE sur leur contrat d'électricité pour recharger leur véhicule à moindre coût, sur la sécurité de l'installation électrique, sur les normes et les équipements de recharge.

EDF propose des offres de services aux clients de VE : le diagnostic sécurité électricité pour contrôler toute l'installation électrique intérieure du logement et identifier les éventuels travaux à réaliser, la mise en relation avec des installateurs électriciens, partenaires d'EDF, pour qu'ils proposent d'installer un équipement en toute sécurité, conformément aux normes, pour recharger le véhicule.

EDF met à disposition ces conseils et services dans les concessions automobiles qui le souhaitent pour aider les clients VE.

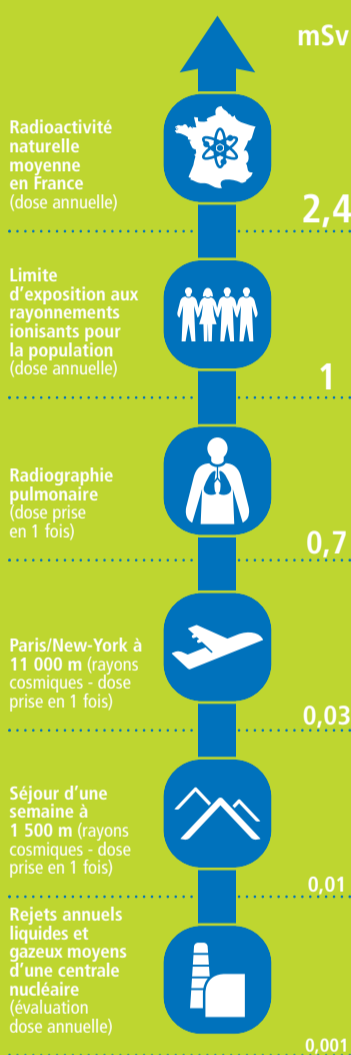
Les clients pourront y contacter EDF à l'aide d'internet. Un conseiller EDF rappellera le client, répondra à ses questions et organisera la mise en relation avec des installateurs électriciens pour les clients qui le souhaiteront.

**POUR MIEUX COMPRENDRE**

UNITÉS DE MESURES

- Le **Becquerel (Bq)** est l'unité qui mesure l'activité d'une source radioactive. Un Becquerel correspond à une désintégration par seconde d'un atome radioactif.  
1 GBq = 1 gigabecquerel = 1 milliard de Becquerels  
1 TBq = 1 térabecquerel = 1000 milliards de Becquerels
- Le **Gray (Gy)** mesure la dose de rayonnement absorbée par la matière.
- Le **Sievert (Sv)** mesure les effets des rayonnements radioactifs reçus par un être vivant, en tenant compte de l'énergie transmise et de la nature du rayonnement.

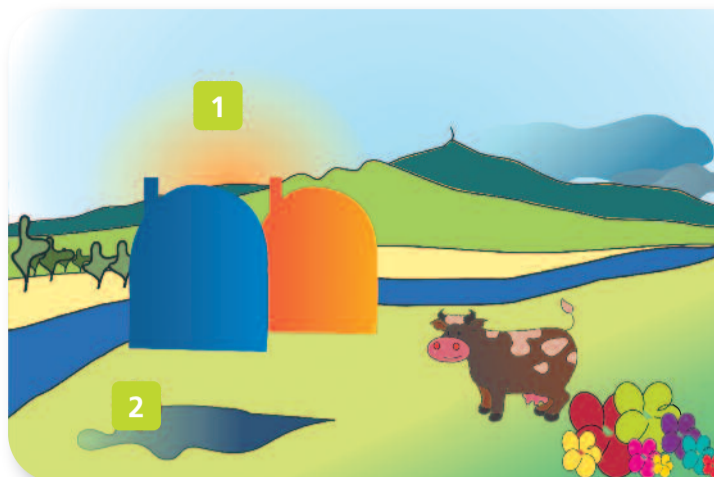
**REPÈRES RADIOLOGIQUES**



- **TRITIUM**  
De la famille de l'hydrogène, le tritium émet un rayonnement de faible énergie. Il existe à l'état naturel et doit donc être mesuré séparément.
- **IODE**  
Ce radioélément est comptabilisé à part car il a la particularité de se fixer à la glande thyroïde.
- **GAZ RARES**  
Les principaux sont le Xénon et le Krypton. Ils existent en faible proportion dans l'air et ne sont pas assimilés par l'organisme.
- **AUTRES RADIOÉLÉMENTS**  
Cumul des activités des différents radioéléments recherchés. Ces radioéléments ont été choisis en raison de leur importance médicale ou de leur durée de vie.

**Surveillance de l'environnement**

La centrale de Saint-Alban Saint-Maurice réalise une surveillance systématique de l'eau, de l'air, de la faune et de la flore. Des prélèvements autour du site et des analyses en laboratoire sont ainsi réalisés chaque année, ce qui représente au total 20 000 mesures. Les analyses effectuées, leur fréquence, ainsi que les modes opératoires utilisés sont définis par un organisme indépendant, l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire), qui effectue un contrôle des résultats présentés ci-dessous et réalise, comme d'autres organismes, ses propres prélèvements et mesures.



**1 RAYONNEMENT AMBIANT**

La radioactivité ambiante est mesurée en continu par des balises situées dans un rayon de cinq kilomètres autour de la centrale, sous les vents dominants. La radioactivité est un phénomène naturel. Sa valeur moyenne en France, est de l'ordre de 0,09 µGy/h.

- Valeurs en µGy/h**
- Moyenne mensuelle : **0,072**
  - Valeur la plus élevée du mois : **0,109**
  - Moyenne de l'année 2014 : **0,077**

**2 ACTIVITÉ DES EAUX SOUTERRAINES**

La qualité des eaux souterraines est analysée une fois par mois à partir de prélèvements effectués dans cinq puits.

**Valeurs en Bq/l**

	moyenne mensuelle	moyenne de l'année 2014
Activité Béta global :	< 0,15	< 0,16
Activité Tritium :	< 6,7	< 6,0

Retrouvez l'ensemble des données de surveillance de la radioactivité de l'environnement sur le site de l'IRSN : [www.mesure-radioactivite.fr](http://www.mesure-radioactivite.fr) (le réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement).

**Surveillance radiologique des personnels**

La dosimétrie du personnel recouvre la somme des expositions internes et externes. Le seuil dosimétrique de 20 mSv est le seuil réglementaire en vigueur. Tout travailleur dépassant le seuil de 16 mSv se verra confier de façon préventive des activités adaptées pour limiter son exposition.

	Dans le mois	Cumul depuis janvier 2015
<b>SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION</b>		
<b>NOMBRE DE TRAVAILLEURS :</b>		
• intervenus en zone nucléaire	676	883
• dont la dose individuelle se situe entre 16 et 20 mSv	0	0
• dont la dose individuelle est supérieure à 20 mSv	0	0
<b>CONTRÔLE DES CONTAMINATIONS INTERNES</b>		
• Nombre d'anthropogammamétries	271	483
• Nombre de contaminations internes détectées au service médical > 0,5 mSv	0	0

**Propreté des transports et des voiries du site**

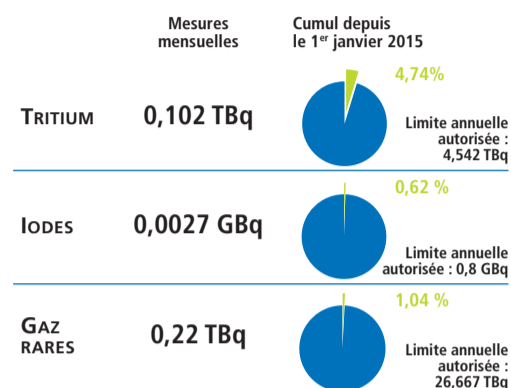
	Dans le mois	Cumul depuis janvier 2015
<b>COMBUSTIBLE USÉ</b>		
• Nombre de convois	3	3
• Nombre d'écarts	0	0
Ces convois sont expédiés à destination de l'usine de traitement de La Hague		
<b>OUTILLAGE CONTAMINÉ</b>		
• Nombre de convois	9	10
• Nombre d'écarts	0	0
<b>DÉCHETS NUCLÉAIRES</b>		
• Nombre de convois	1	2
• Nombre d'écarts	0	0
Il s'agit de déchets liés à l'exploitation et à la maintenance des installations : filtres, tenues de protection, gants, chiffons par exemple.		

	Dans le mois	Cumul depuis janvier 2015
<b>EMBALLAGES VIDES</b>		
• Nombre de convois	0	0
• Nombre d'écarts	0	0
<b>Nombre de convois :</b> Nombre de camions transportant les emballages spéciaux adaptés à la nature des produits transportés (combustible neuf ou usé, outillages ou déchets) et conçus pour assurer le confinement de la radioactivité.		
<b>Nombre d'écarts :</b> Nombre de points des convois présentant une contamination supérieure à 4 Bq/cm <sup>2</sup> à leur arrivée à destination.		
<b>PROPRETÉ VESTIMENTAIRE</b>		
• Nombre de contrôles effectués	35 727	72 047
• Nombre d'écarts détectés	0	0
<b>Nombre d'écarts détectés sur les vêtements des personnels :</b> Nombre de cas où un vêtement présente une contamination supérieure à 800 Bq sachant que le seuil réglementaire à partir duquel l'événement est considéré comme significatif est de 10 000 Bq.		
<b>VOIRIES DU SITE</b>		
• Nombre de points de contamination détectés sur site	0	0
• Nombre d'écarts	0	0
<b>Points de contamination :</b> Point présentant une radioactivité supérieure à 800 Bq sachant que le seuil d'écart mineur est à 100 000 Bq. Le seuil réglementaire à partir duquel l'événement est considéré significatif est de 1 million de Bq.		

**Contrôle des rejets**

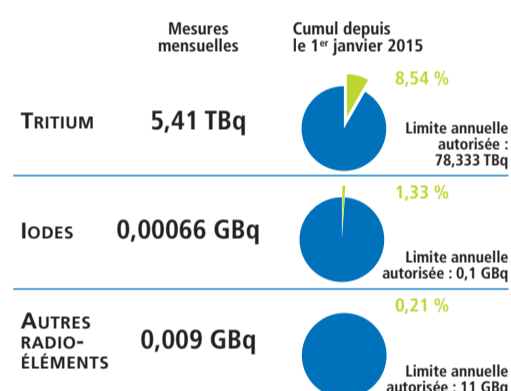
Comme la plupart des installations industrielles, le fonctionnement d'une centrale nucléaire nécessite des prélèvements d'eau et engendre des rejets liquides et gazeux. Une réglementation stricte encadre ces différents rejets, qu'ils soient radioactifs ou non, et fixe des limites garantissant l'absence d'effets nocifs pour l'environnement. Des contrôles sont ainsi effectués avant, pendant et après chaque rejet radioactif de la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice pour s'assurer que les valeurs mesurées restent très largement inférieures aux limites réglementaires.

**ACTIVITÉ REJETÉE DANS L'AIR**



Les rejets gazeux proviennent de la ventilation permanente des locaux situés en zone nucléaire et de l'épuration du circuit primaire (circuit fermé, constitué par un ensemble d'appareils assurant la circulation de l'eau chargée d'extraire la chaleur dégagée par le cœur du réacteur). Ces rejets sont filtrés pour retenir les poussières radioactives, stockés pour certains dans des réservoirs où leur radioactivité décroît naturellement avec le temps puis contrôlés avant d'être rejetés dans l'atmosphère.

**ACTIVITÉ REJETÉE DANS L'EAU**



Les rejets liquides proviennent des mouvements d'eau à l'intérieur du circuit primaire et du nettoyage des outils. Le traitement et le recyclage de l'eau issue du fonctionnement des installations permettent d'en rejeter une part aussi réduite que possible. L'eau non réutilisable est collectée, traitée, stockée et contrôlée avant d'être rejetée dans le Rhône selon les normes fixées par la réglementation. La prise en compte du débit du fleuve permet de garantir un taux de dilution optimal de l'activité au moment du rejet.

**Vous souhaitez en savoir plus sur la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice ?**

- Pour connaître l'état de la production électrique :  
**Appel gratuit N° Vert 0800 00 23 68**
- Pour découvrir l'énergie électrique, les différentes sources de production, les métiers, visitez le centre d'information du public :  
Téléphone : 04.74.41.33.66  
E-mail : [centrale-stalban-stmaurice@edf.fr](mailto:centrale-stalban-stmaurice@edf.fr)
- Pour consulter l'actualité, les publications, les offres d'emploi et de stage de la centrale, connectez-vous sur le site internet : [www.edfreclute.com](http://www.edfreclute.com)



Accédez facilement au site internet de la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice :  
<http://saint-alban.edf.com>  
en flashant avec votre téléphone portable (smartphone) ce flash code.

Suivez toute l'actualité de la centrale sur Twitter : @EDFSAINALBAN  
Facebook : [WWW.FACEBOOK.COM/EDF](http://WWW.FACEBOOK.COM/EDF)